



Certes, tous deux se font châtier et ils ne sont pas châtiés pour grand chose : l'un d'eux ne se prémunissait pas de son urine, tandis que l'autre colportait les paroles des uns aux autres

D'après Ibn 'Abbâs (qu'Allah les agrée tous les deux) qui a dit : « Le Prophète ﷺ passa devant deux tombes et dit : « Certes, tous deux se font châtier et ils ne sont pas châtiés pour grand chose : l'un d'eux ne se prémunissait pas de son urine, tandis que l'autre colportait les paroles des uns aux autres. » Ensuite, il prit une feuille humide, la déchira en deux et déposa une partie sur chaque tombe. Ils ont alors dit : " Ô Messager d'Allah ! Pourquoi as-tu fait cela ? " Il a répondu : " Peut-être que cela leur allègera [le châtiment] tant que cela ne sera pas desséché. "

[صحيح] [متفق عليه]

Le Prophète ﷺ passa près de deux tombes et a alors dit : " Certes, les personnes de ces deux tombes se font châtier. De leur point de vue, ils ne sont pas châtiés pour une grande affaire mais auprès d'Allah c'en est une. Concernant l'un d'eux, il ne se souciait pas de prémunir son corps et ses vêtements de l'urine au moment où il accomplissait son besoin. Quant à l'autre, il marchait en calomniant les gens. Il colportait les paroles des uns aux autres dans le but de nuire et de provoquer la divergence et la dispute parmi les gens.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3010>

